



# Politique de la *famille* et des *aînés*



## Crédits

**Coordination** : Madame Manon Deschênes, agente de liaison à la vie communautaire,  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

**Rédaction** : Madame Mélissa Lapierre, Communicatrice futée

**Révision linguistique** : Madame Claire Gaudet, directrice du Service des communications,  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et madame Lise Côté, correctrice, Entreprise Motamot

**Conception graphique** : Madame Catherine Hamel, Création 4Hamel

**Consultation des familles** : Madame Marie-Josée Laliberté, chargée de projet, SOM – Québec

**Consultation des personnes de 50 ans et plus** : Madame Esther Matte, consultante

**Source photographique** : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

### Photographies :

- p. 6 Hockey Cap-Rouge–Saint-Augustin, Les Royaux
- p. 6 Équipe de pétanque à la Maison Omer-Juneau
- p. 7 Enfant et bonhomme de neige – Photo : Nicole Côté
- p. 7 Personnes âgées
- p. 8 Consultation des personnes de 50 ans et plus à l'hôtel de ville
- p. 8 M. Martin Savard, gagnant du concours de la consultation des familles
- p. 10 Fête hawaïenne à la Maison Omer-Juneau
- p. 10 L'événement *Plaisirs d'hiver*
- p. 11 Famille et personnes âgées en vélo
- p. 12 Lire et faire lire
- p. 12 Comités consultatifs Familles et Aînés
- p. 12 Parc des Bernaches
- p. 13 Enfants à la piscine
- p. 13 Famille en promenade dans un sentier
- p. 14 Comité consultatif Familles
- p. 15 Comité MADA (Municipalité amie des aînés)
- p. 15 Sous-comité MADA (Municipalité amie des aînés)
- p. 16 Enfants et cerf-volant

### Imprimé en 2014

© Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

L'utilisation des termes génériques masculins a été adoptée dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

## *Mot du maire*



Je suis très heureux de vous présenter la toute première politique de la famille et des aînés de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. L'exercice avait pour objectifs de comprendre les besoins et les attentes des familles et des aînés, de connaître les services utilisés par ces clientèles, et de recueillir des pistes d'actions innovantes afin de favoriser la mise en place d'un environnement adapté à leur réalité. Cela aura aussi permis de reconnaître l'ampleur du travail déjà accompli par la Ville afin d'assurer le mieux-être des familles et des aînés.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures offre déjà de nombreuses infrastructures sportives et récréatives, appréciées d'une majorité de familles et d'aînés. La bibliothèque, les parcs de quartier, les patinoires extérieures, les sentiers pédestres et les pistes cyclables sont les plus connues et les plus utilisées. La place des Générations Desjardins, qui a été complétée récemment, vient s'ajouter à tout ce qui existe déjà. Dans un concept précurseur, celle-ci a pour but de favoriser les échanges intergénérationnels, le vieillissement actif ainsi que l'engagement social.

Le conseil municipal est animé d'un désir profond d'offrir aux familles et aux aînés la qualité de vie à laquelle ils aspirent. La Ville doit donc miser sur ses atouts en raffinant la diversité de son offre de services tout en tenant compte des attentes exprimées. Tout cela est possible. La démarche ayant mené à l'élaboration de cette politique et à la préparation d'un plan d'action triennal le démontre bien. Le comité consultatif, les directions de service et plusieurs partenaires y ont pris part en y mettant tout leur cœur et leur énergie. Merci à tous ces collaborateurs qui font de Saint-Augustin-de-Desmaures une ville amie des familles et des aînés.

**Monsieur Marcel Corriveau, maire**  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



## *Mot de la présidente du comité consultatif de la politique de la famille et des aînés*

Pourquoi une politique de la famille et des aînés à **Saint-Augustin-de-Desmaures**? D'abord parce que **la famille est au cœur des priorités** de la Ville et cela depuis très longtemps. L'élaboration d'une telle politique permet aussi à la Ville de déployer une vision, à moyen et à plus long terme, de se doter d'outils de développement supplémentaires pour le bien-être des familles et des aînés et de mobiliser les efforts de toute une communauté.

Une telle démarche a suscité un véritable mouvement de réflexion et de concertation auquel ont participé les familles et les aînés dans un espace d'ouverture et de collaboration. Du fruit de ces discussions et de ces partages découle la politique, que vous tenez entre vos mains, et un plan d'action. Ces outils sont précieux, car ils nous guident dans nos choix quotidiens, nous, les élus municipaux ainsi que les employés de la Ville, en plus de contribuer à mobiliser le milieu, les associations, les institutions, les entreprises et les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures afin de créer un milieu de vie encore plus attrayant.

Être parent ou aîné apporte ses beaux moments, mais aussi son lot de préoccupations et de questionnements. Chères familles, chers aînés, sachez que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, avec l'appui de ses partenaires, vous accompagne dans votre aventure en créant pour vous un environnement convivial, adapté à votre réalité. Pourquoi? Parce que même s'il existe déjà chez nous de nombreuses activités et mesures variées, spécifiques aux tout-petits, aux enfants, aux familles et aux aînés, vous êtes au cœur des priorités. Tout simplement.

### **Madame Lise Lortie, conseillère municipale**

Responsable des questions familiales et des aînés  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures





# Table des matières

Introduction .....	6
Contexte .....	7
Démarche.....	8
Fondements de la politique de la famille et des aînés .....	9
Définition de la famille .....	9
Définition des aînés .....	9
Valeurs .....	9
Axes d'intervention.....	10
Axe d'intervention n° 1 .....	10
Une ville dynamique où la qualité de vie des familles et des aînés est une priorité.....	10
Axe d'intervention n° 2.....	11
Une ville où les déplacements sont facilités .....	11
Axe d'intervention n° 3.....	12
Une ville près de ses familles et de ses aînés .....	12
Axe d'intervention n° 4.....	12
Une ville verte .....	12
Mise en œuvre et suivi de la politique.....	13
Conclusion .....	13
Comité consultatif Familles de Saint-Augustin-de-Desmaures .....	14
Comité MADA (Municipalité amie des aînés).....	15
Sous-comité MADA (réalisation des consultations) .....	15
Références.....	16

## Introduction

Les familles et les aînés jouent un rôle essentiel dans le développement de la communauté augustinoise. C'est en quelque sorte pour reconnaître cet engagement et cette vitalité que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a élaboré sa toute première politique de la famille et des aînés. Ce sont les thèmes *Ma famille au cœur de ma ville* ainsi que *Des aînés actifs et heureux dans notre collectivité* qui ont conduit tout l'exercice d'identification des besoins et de priorisation des objectifs.

Si de nombreuses actions sont déjà entreprises afin d'offrir aux familles et aux aînés augustinois la meilleure qualité de vie possible, l'adoption de cette politique vient toutefois confirmer l'importance de poser des gestes concrets, non seulement pour contribuer au développement de la ville, mais aussi pour encadrer, de manière cohérente, les interventions actuelles et futures destinées au mieux-être des familles et des aînés.



Sans être une fin en soi, et sans couvrir tous les aspects de la vie familiale, cette politique de la famille et des aînés doit être perçue comme un tremplin permettant l'amélioration de l'environnement familial et des aînés. Il s'agit d'un outil évolutif dont la mise en œuvre s'effectuera avec le même dynamisme qui caractérise notre milieu et avec la collaboration de partenaires et d'associations intervenant dans la communauté. Ainsi, les familles et les aînés vivant à Saint-Augustin-de-Desmaures et ceux qui s'y installeront auront la certitude que tout est mis en place afin de leur offrir un milieu de vie privilégié.



## Contexte

Fusionnée avec la Ville de Québec pendant quatre ans, entre 2002 et 2005, Saint-Augustin-de-Desmaures retrouve son statut de ville le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle demeure cependant une ville liée à l'agglomération de Québec. Ainsi, si la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures offre des services de proximité (loisirs, culture, urbanisme, etc.) à ses citoyens, d'autres services, comme les policiers, les pompiers et le transport en commun sont assurés par la Ville de Québec. On parle alors de services d'agglomération.

En plus d'occuper un vaste territoire, les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures profitent de la proximité de la nature (champs, fleuve, lac Saint-Augustin, parcs). Alors qu'une partie de la population vit en milieu rural, une autre partie vit en milieu résidentiel, principalement dans des maisons de type unifamilial. La population de Saint-Augustin-de-Desmaures s'est développée en deux pôles : le pôle Est (Les Bocages) et le pôle Ouest (Centre). Les récents développements immobiliers permettent par ailleurs de relier davantage ces deux parties de la ville.

Selon les données du dernier recensement (2011), la population totale de la ville poursuivait sa croissance et s'établissait à 18 141 citoyens, ce qui représente une augmentation de 13 % dans la dernière décennie. Il va sans dire qu'une telle population contribue à faire de Saint-Augustin-de-Desmaures une ville à dimension humaine, dont les résidents témoignent d'un fort sentiment d'appartenance.

Le parc industriel François-Leclerc, l'un des plus importants de la région avec ses 144 entreprises qui génèrent 4 800 emplois, constitue par ailleurs un levier économique indispensable au développement de la ville, car la population est appelée à croître de façon importante au cours des prochaines années.

On attribue également à Saint-Augustin-de-Desmaures un dynamisme du milieu, qui se manifeste tant auprès des commerces, des associations et des institutions, que de la population. Très instruite, la population de la ville se compose de plusieurs jeunes familles, la moitié d'entre elles comptant au moins un enfant. Cependant, tout comme la société québécoise dans son ensemble, le vieillissement de la population constitue l'un des phénomènes qui marquera la réalité de la ville au cours des prochaines années, plus particulièrement les dimensions liées à la santé, à la sécurité et à l'engagement social.





## Démarche

À la suite d'une démarche de consultation publique auprès des aînés, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures recevait, en janvier 2012, sa première accréditation MADA (Municipalité amie des aînés). C'est donc dans le prolongement de cette démarche que la Ville a choisi de créer sa première politique de la famille et des aînés.

Pour amorcer les travaux, le conseil municipal a nommé madame Lise Lortie à titre de responsable des questions familiales et a procédé à la création d'un comité consultatif Familles de même qu'à la reconduction du comité consultatif Aînés. Les travaux ont débuté en décembre 2012.

Ainsi, deux processus de consultation auprès des familles et des aînés ont permis de prendre le pouls de la population afin d'établir un constat clair de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs attentes. Du 1<sup>er</sup> avril au 6 mai 2014, 847 familles ont partagé leur opinion en participant à un sondage Internet. Et en octobre 2014, 90 personnes âgées de 50 ans et plus se sont exprimées en participant à l'un ou à l'autre des trois cafés-rencontres organisés par la Ville.



Les constats tirés de ces consultations ont permis de définir des axes d'intervention et des objectifs partagés par les familles, les aînés et les associations qui interviennent auprès d'eux dans les domaines communautaire et environnemental, de même que dans les sphères de la culture, du loisir, du sport et de l'entrepreneuriat jeunesse. Quatre axes d'intervention ont été ciblés afin d'orienter les actions découlant de la politique de la famille et des aînés :

- Une ville dynamique où la qualité de vie des familles et des aînés est une priorité;
- Une ville où les déplacements sont facilités;
- Une ville près de ses familles et de ses aînés;
- Une ville verte.

# Fondements de la politique de la famille et des aînés

## DÉFINITION DE LA FAMILLE

Il existe plusieurs façons de définir la famille. En effet, chaque individu accorde un sens personnel au concept de la famille traduisant ses valeurs et son attachement pour les personnes importantes de son entourage. **La famille est au cœur des priorités de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.** D'ailleurs le thème *Ma famille au cœur de ma ville* le démontre bien.

Une famille partage des valeurs, des projets et une histoire. Pour donner un sens à la présente politique, la définition retenue témoigne d'une vision inclusive qui intègre tous les types de familles et respecte toutes les réalités d'aujourd'hui. Elle reconnaît l'importance de son rôle auprès de ses membres, mais aussi au sein de toute notre communauté, parce qu'ils sont responsables des enfants et des adolescents de notre milieu.

Ainsi, pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures : *la famille, cellule de base de la société, est composée d'un ou de plusieurs enfants et d'au moins un adulte partageant un même foyer et ayant un lien affectif ou générationnel. Ce rôle essentiel de prise en charge est l'élément qui permet la transmission de valeurs, contribue au bien-être de l'enfant, à son apprentissage, à sa socialisation et à son développement.*

## DÉFINITION DES AÎNÉS

La Ville tient à reconnaître l'importance des aînés pour la communauté. Contribuant à la transmission des connaissances et des valeurs, les aînés sont nombreux à consacrer plusieurs heures au bénévolat, favorisant ainsi la vitalité du milieu. Actifs et engagés, ils font de Saint-Augustin-de-Desmaures un milieu où il fait bon vivre.

Pour les fins de cette politique et du plan d'action qui en découlera, les aînés sont : *toutes les personnes âgées de 50 ans et plus habitant sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.*

## VALEURS

Cinq valeurs essentielles ont guidé l'élaboration de la politique de la famille et des aînés :

- Accessibilité aux activités et diversité de l'offre de services;
- Respect des personnes, de leurs responsabilités et de l'environnement;
- Dynamisme dans l'organisation de la vie communautaire;
- Solidarité et entraide envers les familles et les aînés;
- Sécurité sous toutes ses formes.

Rassembleuses, ces valeurs ont également permis de cibler avec confiance les priorités à élaborer dans la préparation du plan d'action qui découle de cette politique.



## Axes d'intervention

Afin de répondre aux besoins exprimés par les familles et les aînés, la collaboration de toute la communauté est essentielle. Cette politique appartient à tous. Ainsi, l'administration municipale et les acteurs du milieu s'engagent à faire preuve de créativité afin de mettre à jour des initiatives qui auront pour effet de proposer aux familles et aux aînés un milieu de vie adapté à leurs réalités et à leurs besoins, et dans lequel les saines habitudes de vie ont une place importante.

### Axe d'intervention n° 1

#### UNE VILLE DYNAMIQUE OÙ LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS EST UNE PRIORITÉ

La **vie de quartier** est un élément important pour les jeunes familles. Elle favorise les contacts des familles entre elles, elle permet de tisser des liens et contribue au développement d'un sentiment d'appartenance. L'animation dans la ville, les événements permettant de rassembler les familles et les aînés dans leur quartier ainsi que les services de proximité contribuent à dynamiser la vie de quartier, à augmenter la qualité de vie et incite au bon voisinage.

La qualité des **activités culturelles, de sport et de loisirs** ressort également comme un facteur contribuant à la qualité de vie des familles et des aînés. La Ville et ses partenaires offrent déjà plusieurs activités, en plus de proposer des lieux et des espaces récréatifs. À titre d'exemple, pensons à la maison Omer-Juneau, destinée aux personnes âgées de 50 ans et plus, qui propose plusieurs activités gratuites animées par des bénévoles qui fréquentent la maison. Ces activités et ces espaces sont grandement appréciés de la population. Il est important de maintenir cette offre, tout en l'adaptant davantage aux réalités des familles et des aînés.

Puisqu'un environnement favorisant de **saines habitudes de vie** contribue aussi à la qualité de vie des familles et des aînés, les activités de loisir et de sport seront encouragées, une offre d'aliments sains sera proposée dans les bâtiments municipaux et la qualité des infrastructures récréatives sera maintenue.

#### Objectifs :

- Maintenir l'offre d'activités, de lieux et d'espaces récréatifs de qualité et adaptés;
- Favoriser la vie de quartier;
- Favoriser les saines habitudes de vie;
- Offrir des services de proximité;
- Assurer l'accessibilité physique et financière aux services et aux bâtiments;
- Offrir des habitations abordables.





## Axe d'intervention n° 2

### UNE VILLE OÙ LES DÉPLACEMENTS SONT FACILITÉS

Le **sentiment d'être en sécurité** est un facteur contribuant à la qualité de vie des familles et des aînés. Dans le but de maintenir ce sentiment, des efforts seront entrepris afin d'améliorer la sécurité piétonnière et des aménagements cyclables.

Par ailleurs, le **transport en commun** fera l'objet d'une attention particulière, tant au niveau du réseau interne, qui permet de desservir la population à l'intérieur de son territoire, que du réseau externe, qui assure le transport des augustinois vers l'extérieur de la ville. Des partenaires seront impliqués dans ce volet puisque le transport en commun est de la juridiction de l'agglomération de Québec.

#### Objectifs :

- Améliorer la sécurité piétonnière et des aménagements cyclables;
- Faciliter le transport sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.



## Axe d'intervention n° 3

### UNE VILLE PRÈS DE SES FAMILLES ET DE SES AÎNÉS

Les familles et les aînés de Saint-Augustin-de-Desmaures souhaitent **participer aux décisions** qui concernent leur ville et aiment l'accessibilité à l'appareil municipal. Les familles et les aînés apprécient également d'être consultés sur les sujets qui touchent au développement de la ville ou à l'aménagement du territoire. La Ville souhaite donc maintenir ce lien de proximité. Elle souhaite aussi **renforcer l'échange d'information** avec la population et **mieux faire connaître ses services**, ses activités et ses infrastructures, dont plusieurs sont méconnus.

Par ailleurs, une ville près de ses familles et de ses aînés doit nécessairement **collaborer avec ses partenaires du milieu** – commerces, organismes, associations et institutions – afin de favoriser une culture qui tienne compte de la réalité des familles et des aînés, et ce, dans chaque sphère d'activité.

#### Objectifs :

- Favoriser la participation des familles, des jeunes et des aînés à la vie démocratique et communautaire;
- Améliorer la connaissance des infrastructures et des services existants;
- Développer les liens et favoriser la collaboration entre la Ville et ses partenaires pour « penser et agir familles et aînés »;
- Placer la famille et les aînés au cœur des préoccupations municipales.



## Axe d'intervention n° 4

### UNE VILLE VERTE

La ville compte plusieurs **parcs, espaces verts et milieux naturels**. Plusieurs familles ont d'ailleurs choisi de s'installer à Saint-Augustin-de-Desmaures pour vivre près de la nature. Ainsi, cet axe d'intervention englobe tout ce qui a trait à la préservation des espaces verts actuels, ainsi qu'au développement de nouveaux parcs et espaces verts à proximité des quartiers résidentiels.

Par ailleurs, la **protection de l'environnement** et le **développement durable** étant des préoccupations importantes pour les familles et les aînés, la Ville entend répondre à ces attentes en protégeant la nature et en priorisant un développement durable de son territoire.

#### Objectifs :

- Préserver la nature et favoriser l'accès aux espaces verts;
- Prioriser le développement durable.





## *Mise en œuvre et suivi de la politique*

Le 17 décembre 2014, le conseil municipal adoptait la politique de la famille et des aînés ainsi que le plan d'action 2015-2017 en découlant. Ce même jour, le conseil municipal a aussi adopté une résolution visant à former une commission permanente composée de citoyens, d'associations, d'employés et d'élus municipaux afin d'appuyer la mise en œuvre du plan d'action dans le respect des valeurs et des axes d'intervention de la politique.



## *Conclusion*

Cette première politique de la famille et des aînés a été élaborée à la lumière des constats dégagés lors des consultations publiques réalisées auprès des familles et des aînés de Saint-Augustin-de-Desmaures en 2014. Puisque les familles et les aînés sont au cœur de ses priorités, la Ville est fière d'avoir conduit cette démarche ayant mené à la création d'un cadre d'orientation précis visant à offrir un milieu de vie privilégié à ses citoyens pour plusieurs années.

Toutefois, le véritable succès d'une telle politique réside dans la concertation et la collaboration entre la Ville et ses partenaires, tous concernés par la réalité des familles et des aînés. C'est grâce à la volonté collective et à l'engagement de tous que nous pourrons accomplir le meilleur.

Merci aux familles et aux aînés qui ont participé aux consultations publiques ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, à l'élaboration de cette première politique de la famille et des aînés.



# Comité consultatif Familles de Saint-Augustin-de-Desmaures

## PERSONNEL DE LA VILLE

Madame Caroline Arpin, agente de développement culturel du Service de la culture

Madame Marie-Julie Cossette, conseillère municipale

Monsieur Denis Côté, conseiller municipal

Madame Manon Deschênes, agente de liaison à la vie communautaire du Service des loisirs et de la vie communautaire, chargée de projet de la politique familiale municipale (PFM)

Madame Carole Dubois, agente communautaire du Service des communications

Madame Lise Lortie, conseillère municipale, responsable des questions familiales et des aînés, et présidente du comité

Monsieur Sylvain Robertson, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire



## PARENTS OU CITOYENS AUGUSTINOIS

Madame Isabelle Bassac-Cathelain, parent de la partie rurale de la ville

Madame Ann Bilodeau, parent du conseil d'établissement de l'école des Pionniers

Madame Valérie Deilhaes, parent de la partie du lac Saint-Augustin et des campus

Madame Luce Dumont, parent de la partie du lac Saint-Augustin et des campus

Madame Louise Genest, représentante des aînés, membre du comité MADA

Madame Annie Gilbert, parent de la partie centre de la ville

Madame Sophie Houde, parent de la partie ouest de la ville

Madame Lucie Jacques, présidente du conseil d'établissement de l'école Les Bocages

Monsieur Nicolas Robitaille, parent, représentant des pères de familles

## PERSONNES-RESSOURCES

Monsieur Jean-Pierre Lamoureux, accompagnateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF)

Monsieur Maxime Harton, accompagnateur pour les saines habitudes de vie du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

# Comité MADA (Municipalité amie des aînés)

## PERSONNEL DE LA VILLE

Madame Caroline Arpin, agente de développement culturel du Service de la culture  
Madame Mélodie Demers, technicienne en loisirs, Maison Omer-Juneau  
Madame Manon Deschênes, agente de liaison à la vie communautaire du Service des loisirs et de la vie communautaire  
Madame Carole Dubois, agente communautaire du Service des communications  
Madame Lise Lortie, conseillère municipale, responsable des questions familiales et des aînés, et présidente du comité

## CITOYENS ÂGÉS DE 50 ANS ET PLUS, REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES

Madame Gisèle Braün, citoyenne représentant le secteur centre de la ville  
Madame Francine Cherry, représentante de l'association Présence-Famille  
Madame Charlotte Delisle, représentante du Cercle de Fermières de Saint-Augustin  
Madame Louise Genest, citoyenne représentant le secteur rural de la ville  
Monsieur Serge Juneau, citoyen représentant le secteur du lac Saint-Augustin  
Monsieur Robert Kirouac, citoyen représentant le secteur des campus  
Madame Raymonde Lachance, présidente de l'AFEAS de Saint-Augustin  
Madame Louise Petitclerc, présidente du club FADOQ la Moisson d'Or de Saint-Augustin  
Madame Thérèse Saillant, citoyenne représentant le secteur est de la ville  
Madame Madeleine Tanguay, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, répondante pour Saint-Augustin-de-Desmaures

## PERSONNES-RESSOURCES

Monsieur Jean-Pierre Lamoureux, accompagnateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF)  
Madame Josée Leclerc, coordonnatrice, cabinet du maire et direction générale



## Sous-comité MADA (réalisation des consultations)



Madame Lucie Drolet, citoyenne  
Monsieur Denis Paquet, citoyen  
Monsieur Fernand Tremblay, citoyen  
Madame Claudette Hettrington, Société de Saint-Vincent de Paul  
Madame Mélodie Demers, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
Madame Madeleine Tanguay, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale  
Madame Lise Lortie, conseillère municipale  
Madame Manon Deschênes, agente de liaison à la vie communautaire du Service des loisirs et de la vie communautaire  
Madame Esther Matte, consultante



## Références

Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives,  
Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, le 8 octobre 2014.

Portrait socioéconomique des services et des interventions du milieu et consultation auprès des familles  
Saint-Augustin-de-Desmaures, Rapport global, SOM recherches et sondages, juillet 2014.

Synthèse des résultats des consultations de personnes âgées de 50 ans et plus  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, novembre 2014.

Guide d'information sur la politique familiale municipale (PFM),  
Carrefour action municipale et famille, septembre 2012.



L'élaboration de cette politique a été rendue possible grâce au soutien financier et technique de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, du Ministère de la Famille et du Carrefour action municipale et famille (CAMF).